

## Conditions générales certificat ificat d'aptitude professionnelle

1. L'employeur s'engage à :
  - Payer les coûts de la formation à l'avance sur le compte d'Ambassador asbl. : BE44 0015 1162 3445. Veuillez mentionner les noms des participants svp.
  - Payer le salaire des collaborateurs inscrits pendant la durée de leur formation.
2. Le prix pour les formations dans le cadre de CAP sera comme suite :
  - Tarif standard: € 175 par participant
  - **Détenteurs Carte P** : € 125 par participant

### **Except !**

#### **La formation « la conduite défensive et économique ( Theorie + pratique = 14 h ) :**

- Tarif standard: € 762,30 par participant
  - **Détenteurs Carte P** : € 612,30 par participant
3. Annulation:  
Les employeurs peuvent annuler un enregistrement, gratuitement, jusqu'à 14 jours avant le début de la formation. Ensuite le montant complet restera toujours à acquitter.
  4. Avantages:
    - Une partie des coûts de la formation peuvent être récupérés par les *Chèques Formations* ou la *KMO-portefeuille*
  5. Présence :  
Cfr. Art.45 § 1 de l'AR du 4 mai 2007 concernant la formation continue d'aptitude professionnelle, le conducteur est tenu de suivre le module de formation continue d'au moins 7 heures du début à la fin. Si cette condition n'est pas remplie, le certificat de formation continue ne peut pas être délivré.

*Les informations recueillies ainsi à votre sujet, seront uniquement utilisées dans le cadre des activités d'Ambassador Formations en déménagements asbl. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, elles vous seront communiquées à votre demande et seront, le cas échéant, corrigées. Par votre inscription, vous donnez votre accord d'utilisation de vos données.*